ATHYMIS GESTION
Question finance, prenez la bonne direction.

Edition spéciale

Paris, le 27/06/2016.

BREXIT
Ils l'ont fait…

Ils l'ont fait. Les sujets de Sa Majesté souhaitent quitter l'Union Européenne. 51,9% des électeurs ont voté en faveur du Brexit, invalidant les anticipations des marchés (et des bookmakers…). Le taux de participation à ce référendum a été élevé (72,2%), soulignant le vif intérêt des Britanniques. Ce vote divise profondément le pays : le « Brexit » est un vote des Anglais (hors Londres) et des Gallois, mais l'Ecosse et l'Irlande du Nord ont voté à plus de 55% en faveur du « Bremain ».

Quelles sont les conséquences au niveau politique ?

David Cameron, désavoué par son propre peuple, a annoncé son souhait de démissionner, avec prise d'effet en automne. L'Ecosse, dont les velléités d'indépendance sont connues, pourrait rapidement réémettre ce souhait afin de rester dans l'Union Européenne. Nous parlons donc d'une potentielle redéfinition des frontières du Royaume-Uni.

La position de l'UE face au choix des Britanniques est pour le moment difficile à anticiper. Deux options s'offrent à l'UE : une négociation en douceur afin d'offrir au Royaume-Uni un statut particulier tel que celui dont dispose la Suisse, ou une position beaucoup plus dure afin d'ôter toute envie à d'autres pays (Scandinavie, Pologne) de suivre la voie du Royaume-Uni.

Quelles conséquences pour l'économie européenne ?

Elles dépendront de la position que va adopter l'Union Européenne vis-à-vis du Royaume-Uni. Les prévisions de croissance de l'économie britannique vont cependant être révisées à la baisse. Une récente analyse de l'OCDE chiffrait le coût pour l'économie britannique de -3 à -7,5 points de croissance à horizon 2030.

Les exportations vers le Royaume-Uni représentent 3% du PIB de la zone euro. Les effets directs seront donc relativement limités. En revanche, les effets indirects sont difficilement quantifiables : impact sur le niveau d'investissement des entreprises, confiance des consommateurs, etc. La visibilité sur ces impacts dépendra des modalités de sortie du Royaume-Uni et de la position adoptée par l'UE à son égard.

Merci de bien vouloir lire attentivement l'avertissement en dernière page.

Comment vont agir les banques centrales ?

Elles injectent à court terme suffisamment de liquidités pour amortir le choc, notamment sur les devises. A moyen terme, elles vont calibrer leur politique monétaire en conséquence d'éventuels effets du Brexit sur l'économie mondiale. La Fed devrait continuer d'adopter une position « colombe » rendant la probabilité d'une hausse des taux directeurs pendant les prochaines réunions du FOMC beaucoup plus faible.

Conséquences sur les marchés ?

Dès les premiers résultats indiquant une nette avance du camp du Brexit, la livre sterling a perdu plus de -11 %, atteignant un plus bas face au dollar depuis 1985, pour finalement terminer en baisse de -8,5 % face au billet vert. Les marchés européens ont ouvert en baisse de plus de -10 % avant de très légèrement combler leurs pertes : CAC 40 -8,0 %, EuroStoxx 50 -8,9 %. Les bourses de Londres et de New York ont fait preuve d'une forte résistance : FTSE -3,1 % et S&P 500 -3,6 %. Parallèlement les obligations souveraines des pays « core », profitant de leur statut d'actifs refuge, se sont nettement appréciées : le taux 10 ans allemand a atteint un plus bas historique en séance de -0,17 %.

NOTRE AVIS

La baisse de ce vendredi est une réaction épidermique des investisseurs, d'autant plus violente que ces derniers s'étaient persuadés de la victoire du « Bremain ». Les prochains jours seront sans nul doute agités. Mais l'impact final de la sortie du Royaume-Uni sur l'économie mondiale ne nous paraît pas justifier un tel mouvement de marchés. Le flux de nouvelles autour du Brexit devrait s'amenuiser au fil des semaines permettant ainsi aux marchés de récupérer leurs pertes.

L'équipe Athymis Gestion

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. ATHYMIS GESTION n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. Il n'est pas destiné à être distribué à, ou utilisé par, des personnes physiques ou des entités qui seraient ressortissantes ou auraient leur résidence ou leur siège dans un état où sa distribution, publication, mise à disposition ou utilisation seraient contraires aux lois ou règlements en vigueur. Les informations, avis et évaluations qu'il contient reflètent un jugement au moment de sa publication et sont susceptibles d'être modifiés sans notification préalable. Ce document ne saurait être interprété comme étant un conseil juridique, règlementaire, fiscal, financier ou encore comptable. Avant d'investir, le souscripteur doit comprendre les risques et mérites financiers des services ou produits financiers considérés et consulter ses propres conseillers. Avant d'investir, il est recommandé de lire attentivement la documentation contractuelle et, en particulier, les prospectus qui décrivent en détail les droits et obligations des investisseurs ainsi que les risques liés à l'investissement dans de tels produits financiers.